

Cancer du col de l'utérus : l'inquiétant paradoxe français

Cette maladie, trop peu dépistée, est surtout très mal soignée puisque 30 % des traitements chirurgicaux seraient inutiles et 70 %, de mauvaise qualité.



La France semble être une bien piètre élève en matière de dépistage et de traitement du cancer du col de l'utérus. Alors qu'elle est « évitable », cette maladie a touché près de 2 800 femmes en 2015 dans notre pays et a entraîné la mort de plus d'un millier d'entre elles. Les membres de la Société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale (SFCPCV) ne vont pas se gêner pour le rappeler à l'occasion de leur 40e congrès national, qui débute demain à Paris. Cette association – qui regroupe tous les praticiens s'intéressant à ce type de tumeur et dont le but est d'émettre des recommandations concernant son dépistage ainsi que son traitement – dénonce purement et simplement un « paradoxe français » qui a de quoi inquiéter toutes les femmes.

Dans le communiqué envoyé pour accompagner l'invitation à une conférence de presse – preuve qu'ils sont fermement décidés à faire passer leur message –, ces spécialistes s'expliquent. Ils dénoncent un dépistage insuffisant et imparfait, alors que le frottis est un examen simple, peu coûteux et surtout très efficace. Il permet de mettre en évidence la présence de lésions précancéreuses. Mais seules 50 à 60 % des femmes françaises se soumettent à cet examen, contre 85 % au Royaume-Uni. La SFCPCV plaide donc pour un dépistage organisé et de qualité contrôlée. Elle estime que la combinaison du dépistage et de la vaccination contre les papillomavirus (HPV) « devrait faire du cancer du col de l'utérus une maladie du passé ».

Des interventions à risque

Néanmoins, les spécialistes admettent que ce dépistage a des limites et des lacunes. Mais ils dénoncent surtout le risque de surtraitement. En effet, chaque année, en France, un tiers des plus de 25 000 exérèses chirurgicales de lésions cervicales précancéreuses (conisations) pratiquées ne seraient pas justifiées. Qui plus est, près de 70 % de ces interventions sont réalisées dans des conditions qui ne répondent pas aux standards actuels de qualité. En d'autres termes, elles sont pratiquées sans contrôle microscopique, donc sans l'utilisation de la colposcopie alors que cette dernière permet d'« amoindrir le geste thérapeutique sans pour autant obérer le résultat en termes de succès thérapeutique, tout en diminuant les conséquences obstétricales chez des patientes souvent très jeunes ». En effet, en « raccourcissant » le col, la conisation peut entraîner ultérieurement des accouchements prématurés, surtout si le volume retiré est important. Au Royaume-Uni, où le contrôle colposcopique est systématique, il y a moins d'accouchements prématurés après traitement d'une pathologie du col qu'en France.

La SFPCPV ne s'arrête pas là : elle estime également que la moitié des 3 500 hystérectomies (ablations de l'utérus) réalisées pour des lésions du col utérin le sont « fort probablement par excès ». De quoi tirer effectivement la sonnette d'alarme. Et inciter toutes les femmes à rechercher un praticien adhérent à la charte de qualité en colposcopie distribuée par cette association. Elles seront ainsi soignées par un médecin qui suit les recommandations nationales, voire européennes.

[Accédez à l'intégralité des contenus du Point à partir de 1€ seulement >>](#)
